

**Déclaration du SNUipp-FSU 93
à la CAPD du 12 mars 2018**

Monsieur le directeur académique,

Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

La CAPD de ce jour va statuer pour la 1^{ère} fois sur les promotions à la classe exceptionnelle, grade auquel la FSU et le SNUipp se sont opposés, puisque nous revendiquons une revalorisation indiciaire pour tous les enseignants, une cadence unique d'avancement et la possibilité pour tous d'atteindre l'indice terminal.

Concernant cette CAPD, nous vous demandons tout d'abord, Monsieur le Directeur académique, d'étudier toutes les demandes des collègues à partir du moment où ils sont promouvables et où leur candidature est parvenue dans les services. Les dysfonctionnements informatiques ont été nombreux, dans ce contexte rien ne justifie que 6 collègues soient écartés aujourd'hui.

Nous vous demandons également le respect de l'équilibre entre les femmes et les hommes dans la détermination des promus, conformément aux principes découlant du protocole d'accord du 8 mars 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique. Dans notre département, cela revient à promouvoir 81,3% de femmes et 18,7% d'hommes dans chacun des deux viviers.

A barème égal, afin de veiller à ne pas pénaliser les collègues les plus proches de la retraite, nous vous demandons de départager les promouvables selon le critère de l'âge.

Le barème est constitué des points d'ancienneté et des points qu'il vous revient d'attribuer. Concernant les points que vous avez attribués, certains de vos choix ne sont pas compréhensibles. Nous allons ainsi vous interroger sur plusieurs situations où vous n'avez attribué aucun point à des collègues qui ont une expérience professionnelle comparable à d'autres classés différemment.

Enfin, nous vous demanderons quelles sont les modalités de recours concernant cette nouvelle classe exceptionnelle, modalités qui devront être clairement portées à la connaissance de tous nos collègues.

A l'opposé de cette classe exceptionnelle qui prétend récompenser le «mérite» et qui va créer en réalité d'inacceptables inégalités entre collègues, notre revendication d'un avancement à une véritable cadence unique pour tous aurait été une meilleure réponse de justice et d'équité. Il aurait permis de reconnaître l'engagement professionnel de toutes et tous au quotidien, dans toutes les écoles. Ce sont ces valeurs que, depuis sa création, le SNUipp-FSU porte dans toutes les instances départementales comme au niveau national.

Nous vous remercions de votre attention.